

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits		
Nom du puits	Louvicourt No 6, L'Assomption	
Numéro du puits	B220	
MRC	L'Assomption	
Municipalité	L'Assomption	

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	David Fortin		
Inspecteur	Pierre-François Côté		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-06-19		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	14h30 à 16h00		
Conditions météorologiques	Nuageux		
Température ambiante (°C)	30		

3. Instruments utilisés	
Instrument	Commentaires
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique	
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique	
GMI Gasurveyor 500 Détecteur de gaz	
Détecteur 4 gaz	
GPS Garmin GPSmap 62sc	

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)				
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel	
1	53-54	53-54	53-54		
2					
3					
4					
		Témoignages			
1	53-54				
2					
3					
4					



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Champs agricole

7. Indices en surface d'anciens forages				
Туре	Mode de récupération suggéré			
Commentaires				

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique					
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires	
GDH	45,8889167	-73,3809722			
SIGPEG	45,8891719	-73,3808619			

9. Localisation du puits				
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal		
Signal magnétique probant avec forte émanation	45,88910,-73,38091	Très fort		
Commentaires				

Émanations forte et emplacement du puits nous empêche de déterrer le tubage. Le puits est situé tout juste en bordure de l'escarpement de la rivière et le sol est instable.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puits					
Élément à vérifier	Description		Commentaire	s	
Tête de puits	Absente				
Évent de surface	Absent				
Profondeur des tubages (cm)	Environs 70 cm	magnétique e	que touché avec un pieu à l'e t de l'émanation. Impossible tion de méthane et l'emplace		
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)					
Diamètre du tubage extérieur (cm)	Impossible à vérifier				
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Impossible à vérifier				
Présence de ciment obturant le tubage	Impossible à vérifier				
Test de l'eau savonneuse	Présence de bulles				
Panneau d'identification	Non				
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Non				
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		•			
11. Émanation et migration					
	Point de mesure		%LIE	%GAZ	
Au tubage ou à l'évent				30	
#1 À l'intérieur de 50 centin	nètres		4.8		
#2 À l'intérieur de 50 centin	nètres		5.7		
#1 À 4 mètres			0		
#2 À 4 mètres			0		
#3 À 4 mètres			0		
#4 À 4 mètres			0		
Si les valeurs sont >25% LI	E à l'intérieur de 50 cm ou	à 4 m, faire les r	nesures aux 4 coins cardinau	ux de la limite de migration	
jusqu'à u	n maximum de 75 m et à to	outes places où (des indices de migrations so	nt visibles	
		Commentaires			
Émanation forte localisée in	nmédiatement au dessus du	u signal magnétic	que. Écoulement de saumure	possible par le puits.	



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

12. Indices de contamination						
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification	
Végétation dégradée ou appauvrie	Il n'y a pas de végétation dans un rayon d'environs 1 m autour de la flaque bouillonante de laquelle provient l'émanation.	Immédiatem ent au dessus du signal magnétique.	Oui	5 cm	B220VR01, B220ES01	
Commentaires						
Échantillonné sol et eau le 16 juillet 2019						

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Oui			
Risque pour l'environnement	Oui			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Travaux à réaliser			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	1 an			
Autre				
Conclusion				

Le puits est considéré comme localisé, car un signal magnétique probant ainsi qu'une émanation de méthane ont été observés. Une émanation de gaz au tubage a été détectée et présente un risque selon la Loi sur les hydrocarbures et ses règlements afférents. Une migration de gaz a été détectée, mais ne représente pas un risque selon la Loi sur les hydrocarbures et ses règlements afférents. Un ou des indices organoleptiques de contamination de l'eau et/ou du sol ont étés observés. De la contamination supérieure aux critères applicables a été détectée dans le sol et/ou l'eau. Pour ces raisons, l'état du puits est : Travaux à réaliser.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures Signature rapport d'inspection (1 à 13)				
David Fortin	53-54	2020-03-03		
Inspecteur		2020 00 00		
Pierre-François Côté	F2 F4	2020 02 04		
Inspecteur	53-54	2020-03-04		
Signature de la vérification				
Vérifié par	Signature	Date		
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54	2020-03-03		
Coordonnateur aux opérations		2020-03-03		

Photos de l'inspection

Photo 1	
Haut du tubage sous l'eau	



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Photo 2	
Localisation du tubage	

Photo 3	
Vue générale du site	